

Fonds Nominoë. Le CHU aidé par les patrons

● Le fonds Nominoë a été officiellement lancé cet été au CHU de Rennes. Objectif : inciter les patrons bretons à donner de l'argent pour l'innovation médicale.



De gauche à droite, les chefs d'entreprise administrateurs du fonds et les membres du comité scientifique : Jean-Paul Legendre, le Pr Karim Boudjema, Jacques Delanoë, le Pr Philippe Mabo, le Pr Yannick Malledant, le directeur du CHU André Fritz (président du fonds) et Pierre Le Duff.

Le CHU de Rennes a lancé cet été un fonds de dotation. Objectif : rapprocher l'hôpital et les chefs d'entreprise, qui deviennent des mécènes. Le « Fonds Nominoë » doit ainsi permettre de financer des projets innovants, à forte valeur ajoutée pour les patients, et dont le CHU a besoin pour rester dans l'excellence, mais pour lesquels il n'a pas, seul, les moyens. Ce fonds régional est administré par trois chefs de service du CHU (Karim Boudjema, Yannick Malledant et Pierre Rochcongar), le directeur de l'hôpital André Fritz (président du fonds) et trois chefs d'entreprise bretons : le patron du groupe de BTP Legendre (Jean-Paul Legendre), Pierre Le Duff (fondateur de Super Sport) et Jacques

Delanoë (fondateur d'Euro RSCG 360°). Pour le Pr Philippe Mabo, membre du comité scientifique, « c'est une nouvelle façon de voir le développement de l'innovation en médecine ».

S'inspirer du modèle canadien

Pour les chefs d'entreprise, cette opération de mécénat est « une fierté » personnelle. « Outre Atlantique, les entrepreneurs ont beaucoup plus d'engagement pour la communauté », souligne même Pierre Le Duff, encourageant ainsi les Bretons à lui emboîter le pas.

Une vingtaine de chefs d'entreprise

Pour l'instant, ils sont une vingtaine de chefs d'entrepri-

se bretons à avoir répondu présent, et à être sur le point de signer un engagement. Si aucun nom de donateur, autre que ceux des administrateurs n'est pour l'instant dévoilé, tout juste sait-on que ces mécènes sont pour la plupart des personnalités bretonnes connues du monde économique. Des membres du club des Trente ou des professionnels de l'immobilier par exemple...

Les premiers investissements

« Nous serons en mesure de réaliser dès 2015 des travaux à hauteur de 800.000 € à 1 M€ », annonce Marie Louis, déléguée générale du fonds. Les chefs d'entreprise peuvent souscrire pour un apport annuel ou pluriannuel, s'enga-

gent souvent sur plusieurs années. À noter que les dons font bénéficier d'avantages fiscaux (réduction d'impôts sur les sociétés, sur le revenu et déductible de l'ISF). L'argent récolté permettra d'acheter des équipements très coûteux, comme par exemple un appareil TEP-IRM à 3 millions d'euros.

La première des actions devrait être celle de la mise en place d'une biobanque, pour développer la médecine personnalisée, grâce à des échantillons sanguins et tissulaires (coût : 1M€). Par la suite, le fonds Nominoë espère aller plus loin dans la télémédecine, la thérapie génique ou encore l'ouverture d'une maison des familles.

Virginie Monvoisin

NUMÉRIQUE



La Cantine. Une bouffée d'air nommée French Tech

Ce n'est plus une surprise : la Cantine numérique de Rennes pilotera la French Tech sur le territoire. Le label devrait être octroyé fin septembre. D'ici là, un jury international auditionnera les experts rennais de la filière. Le 21 juillet, une délégation parisienne s'est rendue à Rennes pour un point d'étape. Technicolor avait prêté ses locaux. L'occasion d'évaluer les forces et faiblesses rennaises et de rectifier le tir le cas échéant. Et en attendant le précieux sésame, la Cantine numérique s'est mise en ordre de marche. Lors de son assemblée générale en juin dernier, conseil d'administration et bureau ont été renouvelés. Si le collège des dix fondateurs n'a pas bougé, celui des cinq personnes morales et deux personnes physiques a évolué. Deux sièges, vides jusqu'à ce jour, ont été pourvus. Les deux représentants physiques élus sont Marine Clabé (Almerion), déjà administratrice, et Yoann Lesouef de la société Cocourse. Les personnes morales sont les entités Mediaveille, Mobizel, S2i, la CCI et l'école Epitech. Le président Bernard Marquet a, lui, été réélu.

Budget en déficit

Quant au budget de l'association, il accuse un déficit de 35.000 € (après subvention de 40.000 € de Rennes Métropole), mais il devrait retrouver des couleurs vu les fonds attendus de la French Tech. Une demande de soutien a aussi été faite à la Région. Dans cette perspective, un remaniement du bureau n'est pas non plus exclu, tout comme des statuts.

G.B.

EN BREF

Nouvelles lignes ferroviaires Le débat est ouvert

Le débat sur le projet ferroviaire de liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire (LNOBPL) s'est ouvert ce 4 septembre. Les réunions publiques vont s'enchaîner jusqu'au 3 janvier 2015. En question : le projet de nouvelles lignes rapides Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Nantes, avec pour objectif de mettre la pointe bretonne à trois heures de Paris.

11.700

C'est le nombre de salariés employés dans l'industrie sur le Pays de Vitré. D'après l'observatoire économique de la CCI de Rennes, ils représentent 41 % des salariés du privé, contre une moyenne de 19 % en Ille-et-Vilaine. L'industrie à Vitré concerne principalement l'agroalimentaire, l'électronique et le caoutchouc/plastique. Dans un contexte plutôt à la désindustrialisation, l'étude indique qu'entre « 2001 et 2013, la masse salariale versée par le secteur est en hausse de 24 % contre une baisse moyenne de 5 % en Ille-et-Vilaine ». À l'inverse, les activités de services ne pèsent que 32 % de l'économie, contre 50 % des salariés dans le reste du département. Enfin, le commerce vitréen a bien progressé : + 5,5 % de commerces de détail de 2007 à 2013.

Emploi Les chiffres de l'intérim

Entre juin 2013 et juin 2014, l'emploi intérimaire a baissé de 0,3 % en Bretagne. Le recours à l'intérim progresse pourtant dans tous les secteurs : le commerce (+ 4,7 %), les services (+ 3,1 %), l'industrie (+ 0,3 %) et les transports (+ 0,2 %), sauf dans le BTP (- 6,5 %), selon le baromètre Prism'Emploi. Il augmente dans le Morbihan (+ 5,2 %) et le Finistère (+ 1,1 %), mais baisse en Ille-et-Vilaine (- 0,7 %) et Côtes-d'Armor (- 7,8 %).

Vous êtes

Créateur ou repreneur d'Entreprise

Notre équipe vous accompagne et vous conseille à toutes les étapes de votre projet.

Création :

Elaboration d'un prévisionnel
Choix du statut juridique
Mise en place de tableaux de bord
Suivi du développement

Reprise :

Audit de bilan
Analyse de rentabilité

Emmanuelle LINTANFF
Laurent ANGOT
Hervé COTONNEC
Gérard SOUET
Michel HARDY

EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL - AUDIT

www.audit-consultants.com - RENNES : 02 99 33 06 06 / VITRÉ : 02 99 75 04 69

